



EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 5/2011

Concerne : acquisition d'une faucheuse-débroussailleuse pour le Service communal des travaux – Demande d'un crédit d'achat

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre, à votre approbation, une demande d'un crédit d'un montant de CHF 79'000.- (septante-neuf mille francs), en vue de l'acquisition d'une faucheuse-débroussailleuse pour le Service communal des travaux.

1. Préambule

La Municipalité souhaite faire l'acquisition d'une nouvelle machine pour le fauchage et le débroussaillage des talus en bordure des routes et des chemins communaux.

A l'appui de sa demande, les points suivants sont argués :

- La machine actuelle (bras articulé fixé sur un tracteur) a 12 ans d'utilisation. Elle est très lourde et nécessite la présence d'au minimum 3 personnes lorsqu'elle fonctionne (le chauffeur du tracteur + 2 employés pour assurer la sécurité routière, le tracteur restant sur la chaussée pour procéder);
- L'acquisition d'une nouvelle machine, nettement plus performante, permettrait d'améliorer la sécurité. Elle aurait aussi l'avantage d'être plus rapide pour effectuer le fauchage des talus et surtout elle réduirait le nombre de personnes pour son utilisation (une seule personne contre trois actuellement), le fauchage n'étant plus effectué depuis la route et l'utilisateur se trouvant en dehors de la zone de danger.

Pour des raisons évidentes de sécurité et d'efficacité, la Municipalité propose l'achat d'une machine-outil faucheuse-débroussailleuse commandée à distance.

2. Nouvelle machine

Données techniques

Motorisation :	Briggs-Stratton Vanguard 3 cylindres, 25,4 kW (35 CV), moteur à diesel, refroidi à eau, avec démarrage électrique
Entraînement :	avancement hydrostatique avec régulation de vitesse proportionnelle de chaque chenille par radiocommande (avance et recul)
Largeur de travail :	105 cm ou 125 cm
Inclinaison en pente maxi :	50° (dépendant du sol)
Portée de la radiocommande :	env. 200 – 300 m (portée de vue)
Fonctions de série :	- avancement / direction - démarrage et arrêt moteur
Poids total :	550 – 650 kg y compris faucheuse (dépendant de la motorisation et de la largeur de travail)

3. Coût

La Municipalité étudie actuellement plusieurs offres émanant de marques différentes.

Pour la rédaction du présent préavis, l'Exécutif s'est basé sur la marque "Mahler", modèle IRUS Deltrak II, d'un montant de CHF 79'000.- (TTC).

4. Frais d'utilisation

L'achat de cette machine ne nécessite pas l'engagement de personnel supplémentaire; au contraire, deux employés seront dégagés de la fonction de surveillance et pourront ainsi œuvrer à d'autres tâches dans le même temps.

5. Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis de la Municipalité n° 5 du 17 janvier 2011,
- étant donné le rapport de la Commission des finances,
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 79'000.- (septante-neuf mille francs) pour l'acquisition d'une faucheuse-débroussailleuse pour le Service communal des travaux;**
2. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt, aux meilleures conditions, auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;**
3. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 17 janvier 2011

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-Président :

Le Secrétaire :

René Vuilleumier

Alexandre Good

Annexe : illustration du type de machine souhaité

Représentant municipal délégué : M. Daniel Christen